

Villacoublay, le 23 juillet 2012

N° 1211 /IDF/FCD/IDF

## **REGLEMENT**

**DU CHALLENGE DE LA LIGUE ILE-DE-FRANCE  
de  
GOLF**

*de la FEDERATION des CLUBS de la DEFENSE*

**SAISON 2012/2013**

### **1 – Généralités :**

Cette compétition a pour objectif de favoriser l'intégration des joueurs et amener les débutants (et hésitants) à la compétition. Elle privilégie la convivialité et comporte 6 tours, dont un est consacré à recueillir des fonds au profit de la Cellule d'aide aux blessés de l'Armée de terre (C.A.B.A.T).

Elles se déroulent sur les golfs partenaires de notre ligue. Organisée en collaboration avec nos clubs, ce challenge est l'occasion d'un rassemblement mensuel des golfeurs de notre fédération.

### **2 – Calendrier :**

- 1<sup>er</sup> Tour : le 7 novembre 2012, golf de Mont Griffon, Cavalo golf
- 2<sup>ème</sup> Tour : le mars 2013, golf -- à définir -- , ASCAIR
- 3<sup>ème</sup> Tour : le fin mars 2013, golf de Villeray, CSLG Rathelot
- 4<sup>ème</sup> Tour : le 11 avril 2013, golf de Villacoublay, Club Golf de Villacoublay
- 5<sup>ème</sup> Tour : le fin mai ou début de juin 2013, golf de Guerville, Club Golf des Loges
- 6<sup>ème</sup> Tour et tour final : le 20 juin 2013, Golf de Saint-Quentin en Yvelines, Saint Cyr

### 3 - Formule de jeu

Le challenge est organisé par équipe selon la formule "stableford" en net Marques de départ : Selon l'index du joueur, elles seront celles habituelles du Golf d'accueil.

#### 4 – Organisation :

##### 41 – Par équipe :

Stableford :

- chaque équipe est composée de 3 joueurs. Le cumul de leurs index doit être supérieur à 50 et inférieur à 100.
- les joueurs sont interchangeables à chaque compétition,
- le classement en net/mixte se fait par addition des 3 scores de chaque équipe,
- le nombre d'équipes n'est pas limité (sauf dans le cas d'un trop grand nombre de joueurs que le parcours aurait du mal à absorber dans un délai raisonnable ou de saturation des départs en shot-gun),
- l'index : pour l'ensemble des tours, celui détenu la veille du jour de la compétition.

##### 42 - En simple :

Ouvert à tous les joueurs (carte verte minimum), chaque tour dans la formule stableford est une Compétition de classement pour obtenir ou gérer son index.

##### 43 – Les départs :

Stableford : Les départs s'effectuent dans l'ordre croissant des index.

Il sera tenu compte du souhait des participants pour aménager un horaire de départ prenant en compte l'éloignement des clubs et les obligations professionnelles.

##### 45 – Le jeu :

Les télémètres laser et autres instruments de mesure de distance sont autorisés.

### 5 - Conditions de participation :

Pour prendre part à la compétition, chaque joueur devra être en possession :

- de sa licence de la FCD **du club qu'il représente** et établie pour l'année en cours,
- de sa licence FFG à jour.
- **du certificat médical à jour et enregistré auprès de la FFG.**

Un joueur extérieur au Ministère de la Défense ne pourra être retenu en équipe qu'après une saison entière de présence au sein de la FCD activité Golf. - La licence faisant foi.

Il devra participer à au moins un tour pour valider son année sportive. Ses résultats ne seront pris en compte la première saison que pour sa propre gestion d'index.

Nota : Si la demande de licence FCD est en cours, le joueur présentera la copie du bordereau de traitement de la licence FCD avec le certificat médical de **non-contre indication à la pratique du golf en compétition** s'il n'est pas enregistré au niveau FFG.

### 6 - Engagements et inscriptions :

##### 61 – Engagements :

Le montant de l'engagement frais de gestion et droits de jeu compris est le suivant :

Pour les 5 premiers tours :

- la participation maximale par joueur est arrêtée à **35 euros**.

Pour le dernier tour et finale :

- la participation maximale est fixée à **50 euros** par joueur (formule shot-gun avec repas).

Les organisateurs devront négocier les tarifs au plus juste avec leurs clubs partenaires.

Sont à prendre en compte dans les négociations les tarifs particuliers que le golf partenaire est en mesure de proposer au profit de :

- joueurs **salariés d'un golf** et ayant la qualité de « personnel golf » - Mention devant figurer sur la licence,

- joueurs d'une même « chaîne commerciale » que celle d'appartenance du golf partenaire selon le type de lien du joueur avec son propre club (abonné permanent unisite, national, privilège...)

#### 62 – Inscriptions :

Les inscriptions devront parvenir par courriel 5 jours avant la compétition au :

- Responsable du club organisateur,
- Conseiller sportif Golf IDF – **ANGER Thierry**  
Courriel : tianger@hotmail.com
- Responsable du traitement des résultats – Etienne MARTIN  
Courriel : etienne.martin1@sfr.fr

A la réception des inscriptions, le club organisateur adressera un accusé de réception au club émetteur.

Le règlement sera effectué, le jour de la compétition. En cas de non paiement, la participation à la compétition ne sera pas autorisée.

Le club organisateur communiquera par courriel la liste récapitulative des participants au conseiller sportif régional golf de la ligue IDF.

#### **7 - Horaires de départ :**

Pour les 5 premiers tours :

Les horaires, dans la mesure du possible seront transmis aux responsables de clubs via internet et seront disponibles auprès du golf où se déroule l'épreuve 48 heures avant la compétition.

Pour le dernier tour et finale :

Le départ est prévu à 9h pour l'ensemble des participants (shot gun).

#### **8 – Classement :**

Le résultat de chaque équipe est obtenu par addition des trois scores en net, en brut, en brut + net, de chaque équipier.

Seule la meilleure équipe par club sera retenue.

Un classement est établi en prenant en compte les quatre meilleurs résultats des six compétitions, afin de déterminer pour la saison 2012/2013 : **l'équipe gagnante en net, en brut et en brut + net.**

Le trophée (équipe en net) est remis en jeu chaque année, il est conservé définitivement par le club à l'issue de 3 victoires annuelles consécutives.

#### Classement provisoire

A l'issue de chaque journée, un classement provisoire sera établi et transmis au capitaine d'équipe de chaque club par le responsable du traitement et suivi des résultats.

#### Egalité :

En cas d'égalité à l'issue des six tours,

#### *Pour le net*

Le meilleur score du retour du dernier tour fera la différence.

Si l'égalité subsiste, le meilleur score des 6 derniers trous du dernier tour fera la différence,

Si l'égalité subsiste encore le meilleur score des 3 derniers trous du dernier tour l'emportera.

Si l'égalité subsiste encore, le gain sera donné à l'équipe du club du dernier tour dont la somme des index des trois joueurs sera la plus élevée.

#### *Pour le trophée :*

En cas d'égalité, le meilleur score en net du dernier tour fera la différence.

Si l'égalité subsiste encore, le gain sera donné à l'équipe du club du dernier tour dont la somme des index des trois joueurs sera la plus élevée

### **9 – Résultats :**

La proclamation des résultats et la remise des récompenses se dérouleront à l'issue de la dernière journée le 20 juin 2013 sur le golf de Saint Quentin en Yvelines (78).

### **10 – Réclamations :**

Une fois les cartes de score signées et rendues, les réclamations ne sont plus possibles.

Le Président de la Ligue IDF de la FCD,



Christophe GAUDIN

#### **Destinataires :**

- Clubs FCD d'Ile-de-France
- M. Le Vice-président délégué aux sports
- M. le responsable de la Commission Sportive
- M. le Conseiller Sportif Régional IDF Golf
- Secrétariat Ligue IDF(pour archives)